SUPRA FRANCE - TAURUS GROUP

28 rue du Général Leclerc - F 67216 Obernai Cedex
www.supra.fr

POÊLE À BOIS - CE
FRANÇAIS

ANDRÉ BÛCHER

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION **03/26**

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
2. INSTALLATION
3. UTILISATION
4. ENTRETIEN
5. SERVICE APRÈS-VENTE



**Illustrations non contractuelles ; tuyau non fourni.*

-IMPORTANT-

Vous venez d'acquérir un appareil de chauffage au bois de notre gamme. Nous vous félicitons de votre choix. Cet appareil a été étudié avec soin. Pour en tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre, faites appel à un spécialiste de notre marque. Il réalisera l'installation dans les règles de l'art et assurera les meilleures conditions de fonctionnement, de sécurité et assumera l'entière responsabilité de l'installation finale.

Avant la première mise en service de votre poêle, lisez attentivement la présente notice d'installation et d'utilisation. Conserver soigneusement la notice ainsi que le bon de garantie comportant modèle et N° de série. Le non-respect des indications de ces deux documents entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.

- INFORMATION DE MONTAGE IMPORTANTE -

Votre cheminée " tire bien ", mais vous ne connaissez pas la valeur de sa dépression ! La dépression ou tirage d'un conduit se mesure en Pascal (Pa). Tous les inserts, foyers et poêles sont conçus, optimisés et fabriqués selon les normes NF EN 16510-1 et ses extensions spécifiques (16510-2-1 pour les poêles, 16510-2-2 pour les foyers et inserts) pour fonctionner raccordés à un conduit de cheminée dont la dépression est de 12 Pa. Très fréquemment (plus d'un conduit sur deux), il y a un tirage trop important (supérieur à 20 Pa) dû à une cheminée trop haute ou une installation en combinaison avec un tubage. Les appareils fonctionnent alors dans des conditions anormales, qui provoquent :
- Une consommation de bois excessive : celle-ci peut être multipliée par 3 par rapport à un appareil fonctionnant avec un tirage de 12 Pa.
- Un feu " qui ne tient pas ", brûle beaucoup trop rapidement et chauffe très peu.
- La détérioration rapide et irrémédiable de l'appareil (fissuration des plaques de fonte ou briques réfractaires).
- L'annulation de la garantie.
Pour éviter tous ces problèmes, il n'y a qu'une solution !
Faites contrôler le tirage du conduit (appareil en fonctionnement) par un professionnel, si celui-ci est supérieur à 20 Pa, installer un régulateur de tirage ou un adaptateur sur le conduit de raccordement de l'appareil.

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CE

POÊLE	**ANDRÉ BÛCHER**
Catégorie du poêle	Intermittent
Puissance calorifique nominale (1)	5,9 kW
Fonctionnement	Porte fermée uniquement
Type de raccordement	Horizontal ou vertical
Température moyenne des fumées	224 °C
Rendement	81,6 %
Rendement saisonnier	71,6 %
Taux de CO (13% O_2)	0,08 %
Taux de CO2 (13% O_2)	8,83 %
Taux de poussières (13% O_2)	33 mg/Nm^3
COV	92 mg/Nm^3
NOX	173 mg/Nm^3
Combustibles	**Bois de chauffage**
Taille des bûches	25 cm
Charge horaire nominale environ	1,68 kg/h
Combustibles interdits	Tous les autres dont charbons et dérivés
Débit massique des fumées environ	6,1 g/s
Diamètre nominal départ des fumées	150 mm
Caractéristiques du conduit de fumées	
Dimensions minimales du boisseau	20 x 20 cm
Ø mini tubage ou conduit métallique isolé	150 mm
Hauteur mini du conduit au-dessus de l'appareil	4 m
Ventilation du local	1,2 dm²
Dépression (10 Pa = 1 mm CE)	
Allure nominale	12 Pa ± 2 Pa
Allure ralentie (mini admissible)	6 Pa ± 1 Pa
Maxi admissible	20 Pa
Poids net / brut	116 kg / 132 kg
Plaquette signalétique	Au dos de l'appareil
Buse de raccordement d'air	-
Accessoires fournis	
Gant isolant, Tampon obturateur	
Option disponible	
-	

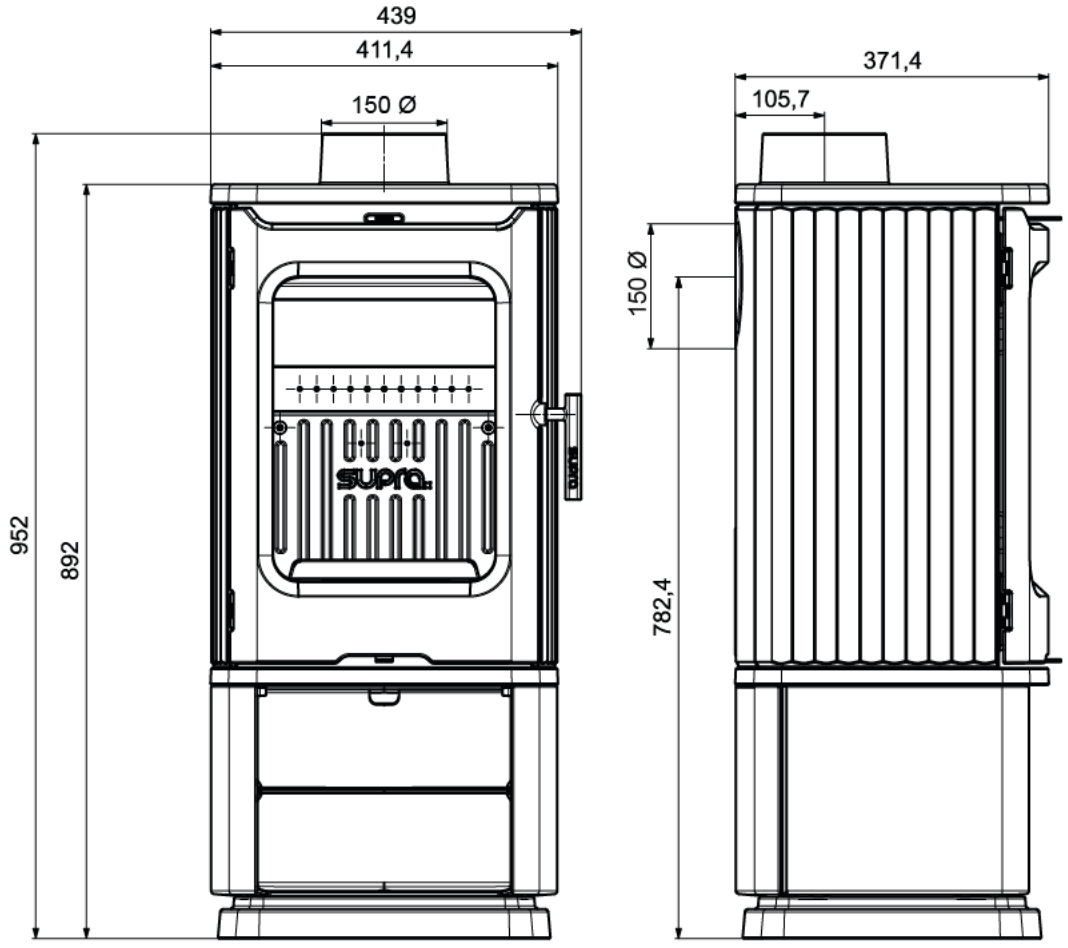
(1) Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, combustible bois ; selon essais suivant EN 16510-1.
(2) DTU 24.1 traitant des conduits de fumées, DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un poêle fermé ; NF EN16510 traitant des poêles à combustible solide. (Disponibles à l'AFNOR).

- MISES EN GARDE -

Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés. Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes (2) lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil. L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).
Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes (2) en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.
La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.
Sont spécialement interdits :

- L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries...) à proximité immédiate de l'appareil.
- La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit, autres que ceux préconisés par le fabricant.
- L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel.
- Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.

Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.
Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.
Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.



**Les dimensions indiquées sur le plan sont exprimées en millimètres et sont fournies à titre indicatif. Le fabricant ne peut être tenu responsable des éventuelles variations ou écarts mineurs pouvant survenir en raison des tolérances inhérentes au processus de fabrication.*

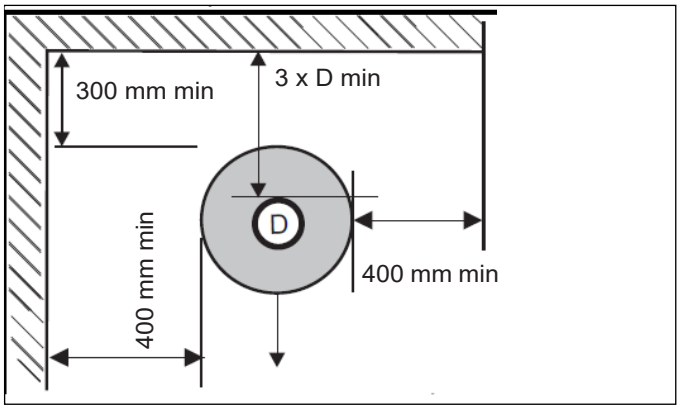
2. INSTALLATION

DÉFINITION

Appareil de chauffage au bois destiné à être installé à proximité d'un mur, peut être déplacé sans travaux annexes. Le raccordement au conduit de fumées se fait au moyen de conduit de raccordement marqué CE, en tôle émaillée ou en acier inoxydable. Le raccordement se fera sur un conduit de fumées individuel.

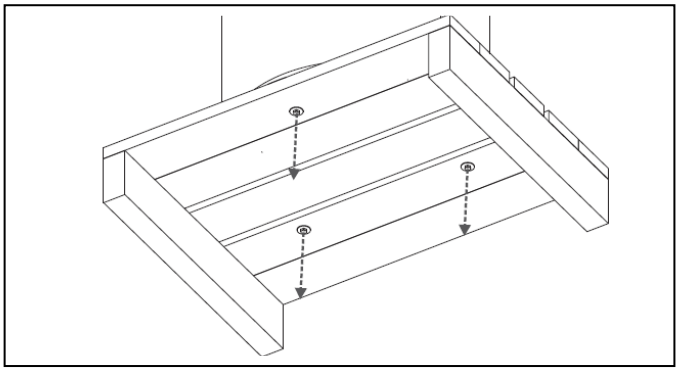
DISTANCES DE SÉCURITÉ

Respecter les distances de sécurité indiquées entre le mur et les côtés ou l'arrière de l'appareil. Si le poêle est installé contre un mur en briques ou un autre matériau ininflammable, aucune distance minimale n'est requise. Cependant, pour faciliter le nettoyage et optimiser l'utilisation de l'air de convection, nous recommandons de laisser un espace d'environ 5 à 10 cm entre le poêle et le mur. Quelle que soit l'orientation du poêle, une distance de 1,1 m doit séparer la vitre du mur ou de toute matière inflammable.



MISE EN PLACE DU POELE

Ouvrir la porte du poêle pour démonter les vis de fixation à la palette. L'appareil doit être installé sur un sol de capacité portante suffisante. Si la construction existante n'est pas satisfaisante, il faut réaliser les travaux nécessaires pour s'assurer que le sol supporte le poids de l'appareil (par ex. pose d'une plaque de répartition de charge). Installer le poêle à son emplacement définitif. Dans la zone de chargement, nous recommandons la pose d'un carrelage (par exemple) pour faciliter l'entretien.

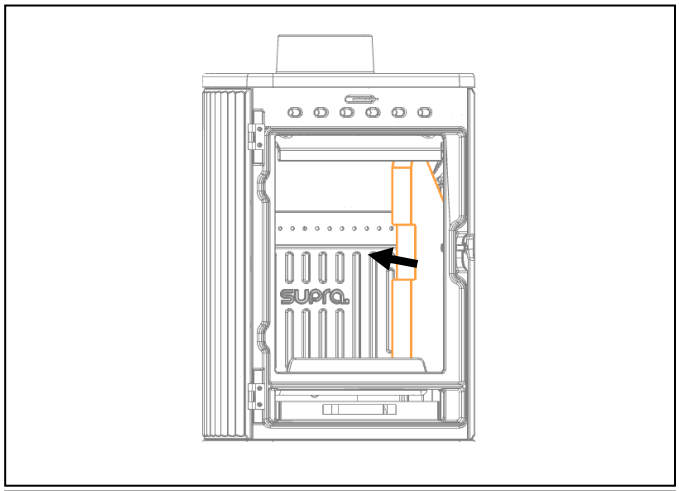


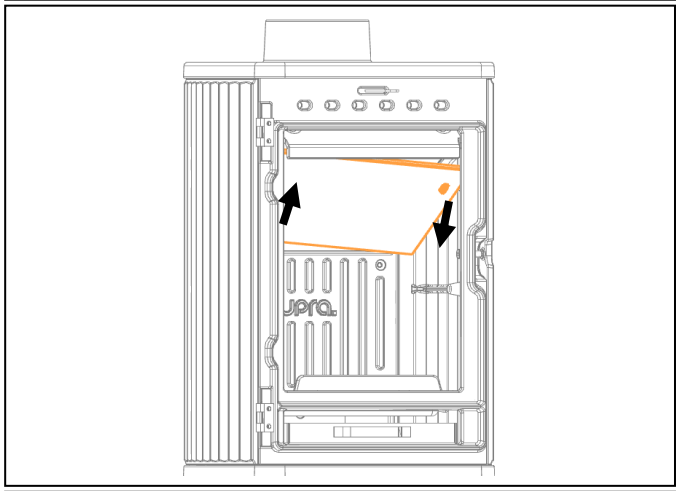
Avant la mise en service du poêle, monter et démonter le déflecteur à plusieurs reprises, pour se familiariser avec cette manipulation.

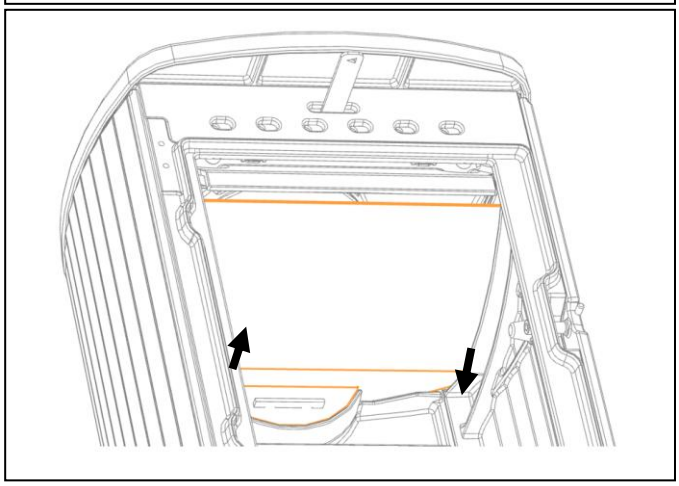
INSTALLATION DU DÉFLECTEUR

Eléments important des performances, le déflecteur facilite la récupération des suies lors du ramonage. A la livraison, le déflecteur est monté dans l'appareil. Avant la mise en service du poêle, monter et démonter le déflecteur à plusieurs reprises, pour se familiariser avec cette manipulation.

Cette cuisinière est équipée d'un déflecteur en vermiculite ainsi que de deux autres déflecteurs en acier.
Suivez les étapes illustrées dans les graphiques suivants pour démonter les déflecteurs



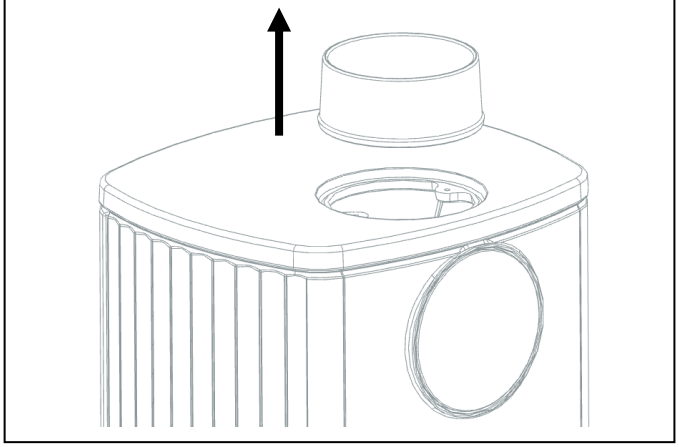


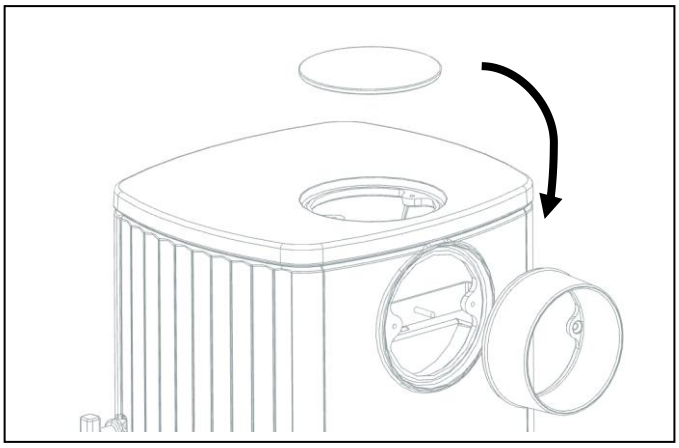


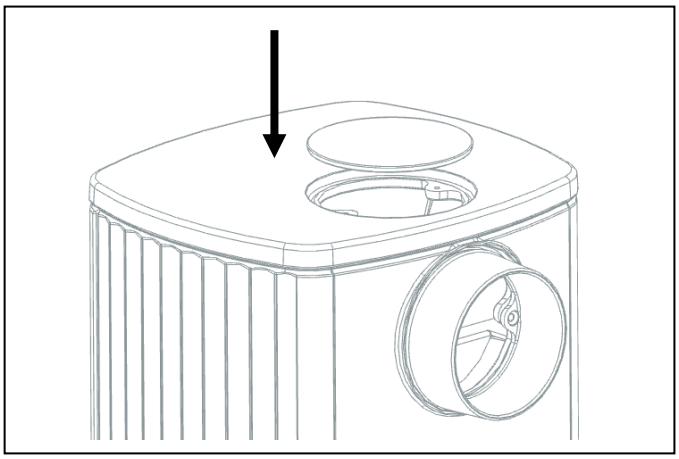
INVERSION DU RACCORDEMENT

En cas de sortie de fumées à l'arrière du poêle :

**Manipuler avec précautions pour ne pas abimer la peinture.*







RACCORDEMENT DU CONDUIT DE FUMÉES

Traiter avec vigilance et attention ce point de l'installation conformément au DTU 24.1. Le raccordement de cet appareil sur un conduit collectif est interdit. Si le conduit existe : le faire ramoner mécaniquement (hérisson), - faire vérifier sa classification, son état (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent. Si le conduit n'est pas compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé) : - adressez-vous à un spécialiste pour sa remise en état suivant les réglementations en vigueur.

TUYAUX DE RACCORDEMENT

Utiliser des conduits T450 (minimum), émaillés ou inox 316 (disponible chez votre revendeur), sans réduction sur leur parcours.

Le raccordement au conduit doit être dans la pièce où est installé l'appareil. Ménager un accès pour le ramonage et le nettoyage du conduit de raccordement.

Le tuyau ne dépassera pas à l'intérieur du conduit et les emmanchements seront démontables et étanches.

Eviter une trop longue partie horizontale avant le conduit. Si celle-ci est inévitable, lui donner une pente ascendante de 5 cm par mètre.

3. UTILISATION

ATTENTION

- Ce poêle à bois est destiné à fonctionner porte fermée. La porte doit rester fermée en permanence en dehors du chargement
- Pour éviter tout risque de brûlure, ne pas toucher l'appareil et utiliser le gant isolant pour manipuler les différentes commandes.
- Le rayonnement calorifique au travers de la vitrocéramique impose l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries, …). Une distance de 2 m évitera tout risque.

COMBUSTIBLES

Bois

Cet appareil à hautes performances nécessite un combustible de qualité. Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum.
Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre.),
Eviter les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule, peuplier)
Proscrire absolument les résineux (pin, sapin...) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques).
Ne jamais faire de flambées par brassées de petit bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

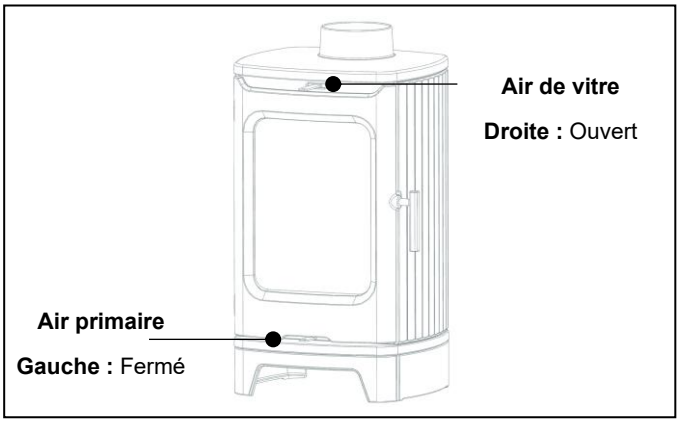
ATTENTION ! L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite. Cet appareil ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets domestiques !

ORGANES DE MANOEUVRE

Commande d'air de combustion

La commande d'air commande le débit d'air de combustion et permet le contrôle précis du feu.

TABLEAU (*)	COMMANDES POÊLE	
Manette	**Air primaire**	**Air de vitre**
Allumage	Ouvert/tiré	Ouvert/tiré
Allure nominale	Milieu	Milieu
Allure ralentie	Ajuster	Milieu



Ouverture de porte

Ouverture-fermeture de la porte :
- **lorsque l'appareil est froid**, directement à main nue,
- **lorsque l'appareil est chaud**, avec un gant isolant.

PREMIER ALLUMAGE
Enlever les étiquettes autocollantes, les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier.
Le premier allumage et la mesure du tirage peuvent être effectués par un professionnel qualifié.
Commencer par un feu léger puis, par paliers, augmenter la charge. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture de présentation, s'estompera avec le temps. Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale. Ouvrir les fenêtres pendant les premières mises en température.

FONCTIONNEMENT
Allumage
Pour allumer votre appareil privilégiez l'allumage par le haut, cette technique d'allumage permet de réchauffer le tubage de sortie des fumées pour supprimer les bouchons (dépression) qui peuvent se former dans le conduit de sortie des fumées lors de mauvais temps ou de temps froid, et éviter les refoulements dans la pièce à vivre lors de l'allumage.

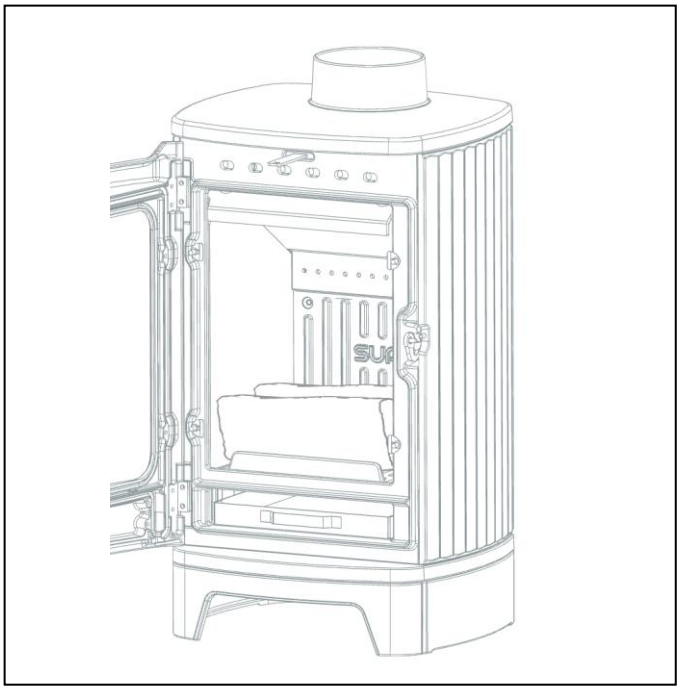
Procédez de la manière suivante :
- Tirer au maximum la commande d'air de combustion
- Placez 2 bûches sur la grille de sole.
- Placez du bois d'allumage en forme de tour sur les buches.
- Mettre 1 ou 2 allumes feu sur le bois d'allumage et allumer les allumes feu.
- Refermer la porte

Pour allez plus loin, vous pouvez consultez la vidéo Supra sur YouTube à l'adresse :
https://www.youtube.com/watch?v=ebOr4vMj2Jo

ATTENTION ! Ne jamais utiliser d'essence, d'alcool ni de fioul...

Rechargement
Recharger l'appareil quand il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Ouvrir lentement la porte afin d'éviter des refoulements de fumée (en cas d'ouverture en phase de combustion) ou des chutes de braises. Recharger, refermer la porte.

Allure nominale
Régler les commandes conformément au tableau (*). L'intensité du feu est déterminée par la quantité de combustible. Le bon fonctionnement de l'appareil dépend de l'alimentation suffisante en air frais.



CHARGE NOMINALE
Charger 2 petites bûches de bois pour un fonctionnement optimal (environ 1,67 kg/h). Disposer les bûches vers le fond de l'appareil, pour éviter les chutes de braises.

ALLURE RALENTIE
Régler les commandes conformément au tableau (*).
Ne pas faire fonctionner l'appareil à allure ralentie pendant de longues périodes. La température des fumées n'est pas suffisante et celles-ci ne sont pas évacuées avant leur condensation dans le conduit. L'encrassement du conduit et de l'appareil (parois ; vitres) est ainsi plus important.

EN CAS D'INCIDENT
En cas d'incident dans l'habitation (feu de cheminée, départ de feu dans l'habitation, ...), fermer rapidement la porte de chargement et toutes les commandes du poêle. Ne pas verser d'eau sur le foyer. Avertir les pompiers.

4. ENTRETIEN – RECOMMANDATIONS

DÉCENDRAGE
Vider régulièrement le cendrier extractible lorsque l'appareil est froid. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion.
Replacer le cendrier.

ENTRETIEN DU POÊLE
Pour nettoyer le poêle, ne pas utiliser d'eau, de solvant ou de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement un chiffon doux et sec.

NETTOYAGE DE LA VITRE
Nettoyer le vitrage à froid, avec un chiffon humide et de la cendre de bois. Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois, en fonctionnement normal, un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre. Au ralenti, le balayage de vitre est moins efficace.

RAMONAGE OBLIGATOIRE
La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérisson). Conserver les documents justificatifs du ramonage renseignés par l'entreprise ayant effectué les travaux de ramonage. Aspirer les suies dans le corps de chauffe. Extraire le déflecteur et les parements. Replacer les parements, respecter le sens de montage. Replacer le déflecteur.
Avant toute nouvelle utilisation de l'appareil, vérifier que tous les éléments sont bien en place.

ENTRETIEN ANNUEL
Après chaque saison de chauffe, effectuer un nettoyage complet du poêle et vérifier le bon fonctionnement des parties mobiles de l'appareil. Vérifier l'état des joints et des pièces en contact avec la flamme.

5. SERVICE APRÈS VENTE

Votre appareil comporte un certain nombre de pièces d'usure dont l'état est à vérifier lors de l'entretien annuel. Votre revendeur est à même de vous fournir les pièces de rechange nécessaires.
Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique. N'utiliser que des pièces de rechange fournies par le fabricant.

Paramètres techniques pour les dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide

conformément au règlement (UE) 2015/1185 ANNEXE III et au règlement (UE) 2015/1186 ANNEXE V

Référence(s) du modèle:	**FR9017050B - ANDRÉ BÛCHER - 541447**
Fonction de chauffage indirect: [oui/non	
Puissance thermique directe: …(kW)	
Puissance thermique indirecte: …(kW)	

Combustible	**Combustible de référence (un seul):**	**Autre (s) combustible (s) admissible (s):**	η_s **[x%]:**	**Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale (*)**				**Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale (*) (**)**			
				PM	**OGC**	**CO**	**NOx**	**PM**	**OGC**	**CO**	**NOx**
				[x] mg/Nm3 (13 % O2)				**[x] mg/Nm3 (13 % O2)**			
Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %	oui	oui	71,6	33	92	957	173				
Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %	non	non									
Autre biomasse ligneuse	non	non									
Biomasse non ligneuse	non	non									
Anthracite et charbon maigre	non	non									
Coke de houille	non	non									
Semi-coke	non	non									
Charbon bitumeux	non	non									
Briquettes de lignite	non	non									
Briquettes de tourbe	non	non									
Briquettes constituées d'un mélange de combustibles fossiles	non	non									
Autre combustible fossile	non	non									
Briquettes constituées d'un mélange de biomasse et de combustible fossile	non	non									
Autre mélange de biomasse et de combustible solide	non	non									

Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence uniquement

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s [%]:	71,6
Indice d'efficacité énergétique (IEE):	108

Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité	Caractéristique	Symbole	Valeu	Unité
Puissance thermique				**Rendement utile (PCI brut)**			
Puissance thermique nominale	P_{nom}	5,9	kW	Rendement utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th,nom}$	71,6	%
Puissance thermique minimale (indicative)	P_{min}	4,5	kW	Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif)	$\eta_{th,min}$	68	%
Consommation d'électricité auxiliaire				**Type de contrôle de la puissance thermique / de la température de la pièce (sélectionner un seul type)**			
À la puissance thermique nominale	el_{max}	NPD	kW	contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la		oui	
À la puissance thermique minimale	el_{min}	NPD	kW	contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce		oui	
En mode veille	el_{SB}	NPD	kW	contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique		non	
Puissance requise par la veilleuse permanente				contrôle électronique de la température de la pièce		non	
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)	P_{pilot}	NPD	kW	contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur journalier		non	
Coordonnées de contact: (Nom et adresse du fabricant)				contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire		non	
				Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options			
SUPRA France 28 rue du général Leclerc 67210 Obernai France RCSB SAVERNE 441048576				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence		non	
				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte		non	
				contrôle à distance		non	

(*) P = particules, COG = composés organiques gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote.
(**) Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué.

DOP: W000309

SUPRA France

DÉCLARATION DES PERFORMANCES
RÈGLEMENT (EU) No 305/2011
nº: **W000309**

Doc. Q-76
Rev. 2
2026

Produit type: Poêle à bois ANDRÉ BÛCHER de type F40

Usage(s) prévu(s): Chauffage des espaces dans les bâtiments résidentiels

Fabricant: SUPRA France

Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances: Système 3

Les performances ont été validées par l'organisme notifié:

Strojírenský zkušební ústav, s.p. NB 1015

Selon le rapport d'essai : 1015-CPR-30-17534/T

Conformément aux normes harmonisées

EN 16510-1 ed. 2:2024+EN16510-2-1:2025

PERFORMANCES DÉCLARÉES DES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES			
CARACTÉRISTIQUE	**PARAMÈTRE**	**VALEUR**	**UNITÉ**
Puissance thermique nominale	P_{nom}	5,9	kW
Puissance nominale pour le chauffage des locaux	P_{SHnom}	5,9	kW
Puissance nominale pour le chauffage de l'eau	P_{Wnom}	NPD	kW
Rendement de l'appareil à la puissance thermique nominale	η_{nom}	81,6	%
Rendement saisonnier de chauffage des locaux de l'appareil à la puissance nominale	η_S	71,6	%
Indice d'efficacité énergétique	**EEI**	108	
Émission de CO à 13 % d'oxygène à la puissance nominale	CO_{nom} **(13 % O2)**	957	mg/m^3
Émission de NOx à 13 % d'oxygène à la puissance nominale	NO_{xnom} **(13 % O2)**	173	mg/m^3
Émission d'hydrocarbures à 13 % d'oxygène à la puissance nominale	OGC_{nom} **(13 % O2)**	92	mg/m^3
Émission de particules à 13 % d'oxygène à la puissance nominale	PM_{nom} **(13 % O2)**	33	mg/m^3
Dépression minimale de la cheminée à la puissance nominale	p_{nom}	12	Pa
Température des fumées à la puissance nominale	T_{snom}	269	°C
Débit massique des fumées à la puissance nominale	**ϕf,g nom**	6,1	g/s
Distance minimale à l'arrière par rapport aux matériaux combustibles	d_R	300	mm
Distance minimale sur les côtés par rapport aux matériaux combustibles	d_S	400	mm
Distance minimale au-dessus (vers le plafond) par rapport aux matériaux combustibles	d_C	750	mm
Distance minimale à l'avant par rapport aux matériaux combustibles	d_p	1100	mm
Distance minimale à l'avant, dans la zone de rayonnement frontale basse, par rapport aux matériaux combustibles	d_F	600	mm
Distance minimale à l'avant, dans la zone de rayonnement frontale latérale, par rapport aux matériaux combustibles	d_L	450	mm
Distance minimale sous la base (hors pieds) par rapport aux matériaux combustibles	d_B	0	mm
Distance minimale par rapport aux parois incombustibles	d_{non}	100	mm
Puissance thermique en charge partielle	P_{part}	4,5	kW
Puissance en charge partielle pour le chauffage des locaux	P_{SHpart}	4,5	kW
Puissance en charge partielle pour le chauffage de l'eau	P_{Wpart}	NPD	kW
Rendement de l'appareil en charge partielle	η_{part}	78	%
Émission de CO à 13 % d'oxygène en charge partielle, si spécifié	CO_{part} **(13 % O2)**	3440	mg/m^3
Émission de NOx à 13 % d'oxygène en charge partielle, si spécifié	NO_{xpart} **(13 % O2)**	79	mg/m^3
Émission d'hydrocarbures à 13 % d'oxygène en charge partielle, si spécifié	OGC_{part} **(13 % O2)**	212	mg/m^3
Émission de particules à 13 % d'oxygène en charge partielle, si spécifié	PM_{part} **(13 % O2)**	37	mg/m^3
Dépression minimale de la cheminée en charge partielle, si spécifié	p_{part}	7	Pa

*NPD: Performance non déterminée

SUPRA France

DÉCLARATION DES PERFORMANCES
RÈGLEMENT (EU) No 305/2011
nº: W000271

Doc. Q-76
Rev. 2
2026

CARACTÉRISTIQUE	PARAMÈTRE	VALEUR	UNITÉ
Température des fumées en charge partielle	T_{spart}	284	°C
Débit massique des fumées en charge partielle (uniquement pour le fonctionnement à pellets)	**ϕf,g part**	4,6	g/s
Puissance thermique en combustion lente	P_{slow}	NPD	kW
Puissance en combustion lente pour le chauffage des locaux	P_{SHslow}	NPD	kW
Puissance en combustion lente pour le chauffage de l'eau	P_{Wslow}	NPD	kW
Émission de CO à 13 % d'oxygène en combustion lente, si spécifié	CO_{slow} **(13 % O2)**	NPD	mg/m^3
Émission de NOx à 13 % d'oxygène en combustion lente, si spécifié	NO_{xslow} **(13 % O2)**	NPD	mg/m^3
Émission d'hydrocarbures à 13 % d'oxygène en combustion lente, si spécifié	OGC_{slow} **(13 % O2)**	NPD	mg/m^3
Émission de particules à 13 % d'oxygène en combustion lente, si spécifié	PM_{slow} **(13 % O2)**	NPD	mg/m^3
Dépression minimale de la cheminée en combustion lente, si spécifié	p_{slow}	NPD	Pa
Apport de chaleur à l'accumulateur	$P_{acc\ in}$	NPD	kW
Température à l'entrée de l'échangeur de chaleur séparé, uniquement pour les appareils encastrés de type Kachelofen	$T_{acc\ in}$	NPD	°C
Résistance à l'écoulement de l'échangeur de chaleur séparé tel qu'utilisé lors de l'essai, uniquement pour les appareils encastrés de type Kachelofen	ζ_{acc}	NPD	Pa
Pression maximale admissible de fonctionnement de l'eau, le cas échéant	p_W	NPD	kPa (bar)
Isolation de protection selon les instructions du fabricant	**s**	NPD	mm
Consommation d'énergie électrique auxiliaire en mode veille	el_{SB}	NPD	kW
Consommation d'énergie électrique auxiliaire à la puissance nominale	el_{max}	NPD	kW
Consommation d'énergie électrique auxiliaire en charge partielle	el_{min}	NPD	kW
Tension et fréquence d'alimentation	**E,f**	NPD	V, Hz
Puissance électrique maximale absorbée	W_{max}	NPD	W
Pertes d'air au repos, si spécifié	V_h	NPD	g/s
Indication si l'appareil est apte à un fonctionnement continu (CON) ou intermittent (INT)	**CON or INT**	INT	m^3/h
Désignation de la cheminée selon la norme appropriée	T_{class}	T450	°C
Diamètre de la sortie des fumées	d_{out}	150	mm
Dimensions hors tout de l'appareil (longueur, hauteur, largeur)	**L, H, W**	411x952x371	mm
Masse de l'appareil	**m**	116	kg
Charge maximale que l'appareil peut exercer sur une cheminée	m_{chim}	100	kg
Lire et suivre les instructions d'utilisation			

*NPD: Performance non déterminée

DÉCLARATION DES PERFORMANCES
RÈGLEMENT (EU) No 305/2011
nº: W000271

Doc. Q-76
Rev. 1
2025

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Ce produit est conforme aux dispositions des Règlements et Directives:

Règlement (UE) 305/2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction. (RPC)

Règlement (CE) 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

Règlement (UE) 2015/1185 portant application de la directive 2009/125/CE en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide

Règlement Déléguée (UE) 2015/1186 en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des dispositifs de chauffage décentralisés

Directive 2009/125/CE établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie

Le présente déclaration des performances est établie sous le seule responsabilité du fabricant:

SUPRA France

Signe pour le fabricant et en son nom par:

Soufiane Badaoui



SUPRA FRANCE
28 Rue du Géneral Leclerc
67210 OBERNAI
Tél. : 03.88.95.12.00
RCS SAVERNE 441 048 576

Obernai, France
26 mars 2026

SUPRA FRANCE - TAURUS GROUP

28 rue du Général Leclerc - F 67216 Obernai Cedex
www.supra.fr